

DESCRIPTION D'EMPLOI

AFFICHAGE DU 18 JUILLET 2018 AU 3 AOÛT 2018, INCLUSIVEMENT

<u>TITRE DU POSTE :</u>	Journalier et préposé à l'écocentre (remplacement de congé de maladie)
<u>SERVICE :</u>	Travaux publics
<u>SUPÉRIEUR :</u>	Contremaître ou chef d'équipe
<u>Classe :</u>	2

TYPE DE POSTE

Temps plein (remplacement de congé de maladie)

Horaire de travail du mercredi au dimanche (appelé à être modifié selon les saisons)

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS :

Sous la supervision du contremaître du service des travaux publics ou du chef d'équipe, le titulaire du poste de journalier et préposé à l'Écocentre s'occupe de la surveillance et de l'entretien du site durant ses heures d'ouverture et se rapporte au contremaître du service des travaux publics pour le reste de ses affectations comme journalier. Se référer à la description de poste journalier pour cette portion du poste.

Principales responsabilités	
Propreté du site	30 %
Perception des coupons selon quantités	60 %
Surveillance générale des lieux	10 %

A-RESPONSABILITÉS PRINCIPALES :

1-Propreté du site :

1. Ramassage de tous débris au sol sur le site;
2. S'assure de la propreté des locaux mis à sa disposition ;

2- Perception des coupons :

1. Accueil des utilisateurs du site ;
2. Mesure les quantités de matériaux apportés ;
3. S'assure que la quantité de matériaux du chargement correspond à la quantité de coupons ;
4. S'assure que les matériaux sont transbordés dans le conteneur approprié ;
5. Complète le rapport qui consigne le volume de matériaux par conteneur ;
6. Assiste les utilisateurs lorsque ses occupations le lui permettent ;
7. Avise le contremaître lorsqu'il faut procéder au remplacement de conteneurs pleins ;
8. S'assure qu'aucun déchet non autorisé ne se retrouve dans les conteneurs ;

3- Surveillance générale des lieux :

1. S'assure de l'ouverture et de la fermeture des lieux selon l'horaire en vigueur ;
2. Il s'assure à ce qu'aucune personne ne demeure à l'intérieur du site lorsqu'il quitte ;
3. S'assure du maintien du bon ordre et de la sécurité des lieux ;
4. Exerce une surveillance sur les installations ;

Effectuer toutes autres tâches connexes requises afin de rencontrer les responsabilités relevant de cet emploi et à la demande de son supérieur immédiat.

B-QUALIFICATIONS ET EXIGENCES :

- Disponibilité et ponctualité
- Sens de l'accueil
- Sens de la sécurité
- Intégrité
- Présentation soignée
- Importance du service aux citoyens

C-SALAIRE :

Selon la convention collective des cols bleus en vigueur

Mathieu Dessureault
Directeur général